

# Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres

Société historique et archéologique de Langres. Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres. 1872.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

## FONTAINES-SUR-MARNE

---

M. l'abbé Gelin, curé de Fontaines-sur-Marne, adresse le complément de la description des fouilles qu'il fait exécuter, depuis plusieurs années, avec tant de soins et de persévérance, au bas de la montagne du Châtelet, près du village de Fontaines et dont un premier compte-rendu a été inséré aux précédents *Bulletins*.

« En continuant la rectification du chemin qui conduit de Fontaines au Châtelet, on a mis à découvert, une quinzaine de sépultures anciennes. Mais les ouvriers étaient limités par le tracé de l'entreprise, et les champs voisins, couverts de leurs récoltes ne permettaient pas de porter plus loin les investigations. Toutefois, on soupçonnait que le cimetière dont on avait découvert les traces sur l'axe même du chemin, s'étendait et se dérobaît sous les cultures.

A peine les récoltes de cette partie du finage, furent-elles coupées, je fis commencer les travaux des fouilles.

Le cimetière est situé à la base Est du Châtelet, à 126 mètres d'une grotte artificielle, construite à Bayard, vers 1830, en face de la Grande Croix. Il est placé entre deux voies Romaines partant du Châtelet comme point central et commun. L'une de

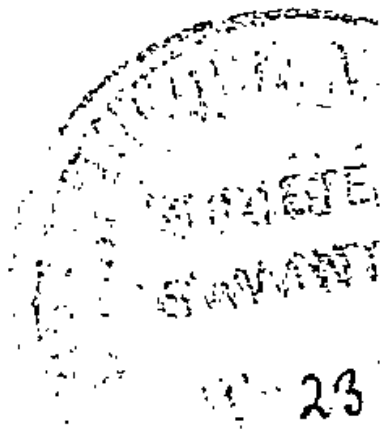
ces voies se dirige du côté de l'Est vers Nasium (*Naix*), par Dammarie (Meuse) et l'autre, allait au sud, par Fontaines, Sommeville, Curel, Autigny, la vallée de Poissons, vers la station Romaine de Grant et à *Borvona* (Bourbonne). Cette seconde voie fut reconnue par mes ouvriers et ne fit que confirmer mes prévisions (1).

Le cimetière, dans sa partie connue jusqu'alors, s'étend sur une zone de 170 mètres de longueur avec une largeur moyenne de trente à quarante mètres ; le côté le plus à l'Est n'est pas encore fouillé. En dehors de cette zone, les investigations pourraient mettre à jour, des ruines, des fondations de maisons, mais pas de sépultures. Au bout de ce terrain, plus élevé que les champs voisins, qui sont en déclivité de plusieurs côtés, il existe encore les restes d'un fossé, fait de mains d'hommes, de forme semi-circulaire, aboutissant, par ses deux extrémités, aux deux voies Romaines. Ce fossé paraît avoir été creusé tant pour assainir le cimetière, que pour le protéger.

Les fouilles, commencées le 7 juillet 1883, ont continué jusqu'en février 1884 et ont amené la découverte de plus de 150 sépultures, sans compter celles qui existent dans les parcelles intermédiaires, non encore fouillées.

Parmi ces 150 sépultures, dans la partie la plus rapprochée du Châtelet, la moitié au moins regardent la montagne, où était le pays natal, et les établissements religieux, tant pour les chrétiens, que pour

(1) Voir dans les mémoires de la Société historique et archéologique de Langres la notice sur les Voies Romaines, par M. Pistollet de St-Ferjeux, T. I<sup>er</sup>, page 315.



les païens. Il y avait, en effet, déjà des chrétiens dans les Gaules, dès le berceau de l'Église; les ruines d'une basilique chrétienne sur le Châtelet, autour de laquelle on rencontre un grand nombre d'ossements, des tombeaux en pierre, et des médailles de Constantin et des Empereurs protecteurs de la religion peuvent le faire supposer. Pour les païens, Grignon, s'appuyant sur un plan dressé par son fils, fait mention d'un temple splendide, élevé sur le Châtelet, d'un autre dédié à Bacchus, d'un autre, à Vénus et de plusieurs édicules à diverses divinités. Rien d'étonnant d'après l'usage de cette époque, que les morts aient été enterrés le visage tourné vers le Châtelet, centre de leurs affections religieuses. Mais à 50 ou 60 mètres plus au levant, on ne trouve plus une seule sépulture regardant le Châtelet, elles sont tournées vers le levant, du côté de la Haute-Borne; c'était le temps de l'occupation Romaine, le temps des rois Mérovingiens, l'ère des grandes invasions; les sépultures trouvées, en cet endroit, regardaient Rome et le levant, comme leur pays d'origine. Tels sont, du moins, mes motifs, pour expliquer cette double orientation des sépultures dans le même cimetière.

Toutes les fouilles pratiquées dans l'étendue de ces champs funèbres, prouvent avec une entière évidence que ce cimetière a été profané, pillé, détruit, d'abord avec le Châtelet, dont il était une dépendance. Ainsi on constata que la moitié des sépultures ont été bouleversées et dépouillées; les monuments détruits, mis en morceaux. Sur huit tombeaux en pierre trouvés en ce lieu, un seul était resté intact; le tout était ravagé, brisé, avec une raffinerie remarquable. Puis sont venues les générations sui-

vantes, qui ont achevé la dévastation, de sorte que personne jusqu'ici n'avait même conservé le souvenir d'un cimetière si étendu, seulement de temps à autre, on ramassait quelques débris antiques et il en reste certainement encore beaucoup à découvrir autour de cette ville anéantie.

Les fouilles pratiquées dans le cimetière, prouvent qu'on a employé, pour le mode d'inhumation, *l'incinération*, les *cercueils en pierre, en bois, et l'inhumation* avec le costume complet, porté pendant la vie.

On retrouve plusieurs vestiges d'incinération, tels que pierres rougies par le feu, cendres recueillies, mises dans des urnes, tombeaux avec des restes d'os calcinés.

Je possède un clou, qui a certainement traversé une planche de cercueil en bois plus dur que le chêne et après lequel adhère fortement encore une parcelle de bois. Ce serait la preuve des ensevelissements dans des cercueils en bois. Enfin le plus grand nombre des cadavres étaient déposés dans la terre avec leurs costumes et les ustensiles à leur usage durant la vie. On a ramassé, dans plusieurs sépultures, des clous de chaussures, des fibules ou attaches pour arrêter les courroies, un grand nombre de plaques de ceintures, de ceinturons, tant pour porter les armes des soldats que pour soutenir les habillements, costumes de tête, épingles de toilette, colliers, bracelets, bagues. On rencontre en un mot, les trois modes d'ensevelissements usités chez les anciens peuples.

Le sol argilo-calcaire de cette contrée, était bien choisi, et très propice à la conservation des ossements humains. Aussi, presque partout, après un long intervalle de quinze siècles et plus, la



charpente osseuse est conservée tout entière. On a mis à découvert de la tête aux pieds, comme un bas-relief, étendu sur sa couche funèbre, un squelette très complet, déposé chez M. Turquet, à Bayard, dans un des deux cercueils qu'il a recueillis dans les fouilles du Châtelet.

Dans ce cimetière, on eût pu rassembler quantité de dents, parfaitement conservées, et empruntées à tous les âges. Dans une des sépultures, la tête d'un squelette avait une position verticale; elle paraissait soutenue par un oreiller, et proéminait sur le reste du corps. Cette tête évidée dans ses parties molles, la terre n'ayant point pénétré à l'intérieur, laissait voir les orbites desséchés de ses yeux; le squelette semblait regarder et menacer les travailleurs.

Un autre fut trouvé les bras et les mains passés sous l'épine dorsale, paraissant avoir été enterré les mains liées derrière le dos. Dans une autre sépulture, on rencontra deux squelettes, les têtes juxtaposées et les jambes entrelacées; un enfant gisait en travers sur ces ossements. C'était sans doute les restes de toute une famille. Plus loin, on a mesuré la taille d'un squelette de grande stature; il avait 2 mètres 10 cent. de la tête aux pieds.

Au 1<sup>er</sup> septembre 1884, on a découvert l'emplacement d'une sépulture de famille, formant un rectangle, de 4 mètres de côté. Les murs d'enceinte, et de fondation, avaient disparu et le monument avait été fouillé et détruit totalement; le fonds était formé par un épais lit de béton très solide, dans lequel était incrusté, un pavé de pierres sciées d'une épaisseur de 0,05 cent., le tout bouleversé et comblé par des terres de remblai de toute nature.

Le 19 octobre, au dessous du sol arable, en face de la croix, les ouvriers mirent à découvert, une fondation avec son mur d'enceinte, formant rectangle, ayant d'un côté 2 mètres, et de l'autre 2 mètres 30; c'est aussi un tombeau de famille, également ravagé et dépouillé. Le fond était en briques rouges striées, avec de minces pierres sciées. On y a trouvé des fragments de belle poterie rouge vernissée, des débris d'un vase épais de grande dimension et quantité de clous à larges têtes. Autour, en dehors on rencontra des sépultures.

Le 3 novembre, à quatre-vingts mètres environ plus au levant du cimetière, découverte d'un premier tombeau en pierre ayant 1 mètre 70 de longueur, sur 0,60 de largeur, d'un seul morceau; l'épaisseur des côtés est de 0,10. Dans la terre qui remplissait ce tombeau, on a trouvé quelques gros ossements, une boucle de ceinture et un petit couteau. Le couvercle, hémisphérique par le dehors, avait été brisé en plusieurs morceaux, pour faciliter la violation de la sépulture. Si grand était le respect des morts, qu'un trou circulaire, muni de son opercule en pierre taillée, était pratiquée dans le couvercle, pour laisser échapper peut-être les gaz méphytiques et dans le fond du Sarcophage, on voit un trou ovale également muni de son bouchon en pierre taillée, pour donner probablement issue aux liquides provenant de la décomposition du cadavre. C'était le tombeau d'un jeune homme; il a été conduit dans la cour du presbytère.

14 novembre 1883; découverte d'un deuxième tombeau, à 1 mètre de profondeur. Ce tombeau est composé de deux pièces juxtaposées; il a 2 mètres 10 de long. Le couvercle est en trois pièces; celle du milieu, brisée en cinq ou six morceaux, atteste que



la sépulture a été violée; les os de deux squelettes étaient refoulés pêle-mêle vers la tête du sarcophage et baignaient dans des liquides, sans écoulement possible.

15 novembre; découverte d'une troisième sépulture en pierre ayant 2 mètres 10 de longueur; elle était composée de deux pierres juxtaposées. Le tombeau avait été profané, les ossements étaient refoulés vers la tête.

20 novembre; découverte d'un quatrième tombeau en pierre de belle forme, d'un seul morceau de 1 m. 60 de longueur, cette fois non encore fouillé, et possédant tout son mobilier funèbre, composé d'une grosse boucle de ceinture, bracelets, clef romaine, 15 gros grains de collier variés de forme, de couleur et d'ornementation, un poignard, une fibule ou agrafe montée sur argent avec verres à facettes et un autre objet informe, détruit par la rouille et dont on n'a pu déterminer la signification. Tous ces objets ont été remis à M. Daval, greffier au tribunal de Saint-Dizier, qui avait fourni quelque argent pour les fouilles; le tombeau a été déposé chez M. Turquet, à Bayard, ainsi que celui découvert le 15 novembre 1883.

30 janvier 1884, le cinquième tombeau à 0,40 de profondeur de sol, mesure 2 mètres de long. Il est composé de deux pièces, et le couvercle de trois; un côté latéral était brisé, et par l'ouverture, on l'avait pillé; aussi on n'y a rien trouvé d'intéressant. On l'a recouvert sur place.

6 février 1884; découverte d'un sixième tombeau en pierre, que l'ouvrier ne croyait pas avoir été fouillé et dans lequel on a recueilli une plaque de ceinturon en bronze, portant évidemment un caractère reli-

gieux ; car, six croix sont gravées sur cette plaque. Aux pieds du cercueil se trouvait un petit vase avec goulot trefflé, ayant conservé son anse. Ce tombeau fut immédiatement recouvert sur place.

A quelque temps de là, un ouvrier heurta avec le soc de sa charrue, un septième tombeau qu'il a fouillé lui-même en mon absence. Il m'a affirmé avoir trouvé une petite applique en fonte moulée, représentant sans doute une bacchante, à en juger par le pampre de vigne qui court autour de sa tête. M. l'abbé Fourot possède cet objet.

Le laboureur recouvrit le septième tombeau qu'il avait fouillé, et ne se donna pas la peine, faute de temps, d'en fouiller un huitième que sa charrue lui avait encore indiqué. Il en existe encore d'autres, sans nul doute.

Nous ne connaissons pas au juste la limite du cimetière du côté du levant.

Le 25 février 1884, toujours sous le sol arable ; découverte d'un fragment assez volumineux de pierre tendre, mutilé dans sa partie supérieure, comme à sa base, représentant un buisson de flammes ; il est recueilli dans ma cour. Pourquoi ce faisceau de flammes ? Je ne puis deviner au juste sa signification. On sait que la flamme s'élevant en haut, est le symbole d'espérance, par sa lumière le symbole de foi, par sa chaleur le symbole de charité. Ce faisceau de flammes représente-t-il le foyer qui avait réduit en cendre le corps du défunt en terré en ce lieu ?

Au dessous de ce fragment de sculpture, se trouvait un piédestal carré en pierre de taille, ayant 0,50 cent. de côtés, percé dans son milieu d'un orifice de 0,30 cent. de diamètre, destiné sans doute à

recevoir un fût de colonne, que l'on n'a point retrouvé. Un peu plus loin, dans une fosse profonde, aux pieds d'un squelette, on a rencontré une francisque, ou hachette d'un fort bon goût avec son tailant bien conservé et sa tête en forme d'assommoir. Le bois du manche était imprégné d'oxide de fer et adhérent à la douille de la hachette. Elle est propriété de M. l'abbé Fourot.

Outre ces débris, j'ai rassemblé dans ma cour, une collection de fragments de pierres sculptées, moulées, des débris de corniches, de statues mutilées, bases de mausolée, qu'il serait long, et inutile de décrire ici.

Suit la nomenclature prise sur le cahier de notes journalières, des principaux objets trouvés au cimetière, pendant les 55 jours de travail.

Partie la plus rapprochée du Chatelet, et de la croix dont les sépultures sont tournées vers la ville.

15 Juillet 1883 ; *scramasaxe*, ou *sabre mérovingien* avec rainure simple sur la lame : deux plaques de ceinturon, avec quatre boutons en cuivre vernis.

14 Septembre ; sépulture à 0,50 de profondeur, autour des pieds, trois vases, dont un grand plat en terre rouge, contenant de petits os d'animaux domestiques.

17 Septembre ; deux vases, dont l'un en terre noire avec anse et l'autre, en verre blanc, mais brisé par le temps.

19 Septembre ; sépulture de femme presque à fleur de terre, où se trouvait une épingle de toilette avec tête à facettes, deux bagues en bronze, l'une entière, et l'autre incomplète, deux bracelets en bronze, un collier et près des os du cou, une médaille fourrée de Trajan, fort détériorée.

21 Septembre; deux bracelets en laiton, dont l'un encore engagé dans l'os du bras; à la hauteur des hanches, vase à haute forme, mais déprimé par le sol.

24 Septembre; petit vase en terre rouge bien conservé. Près des mains, une cruche de belle forme avec relief sur le ventre; nombreux clous de souliers. Près d'un enfant, petite boucle de ceinture, vase aux pieds, brisé par le sol.

25 Septembre; boucle de ceinture avec son ardillon, en métal clair, dit potin, sabre rongé par la rouille, deux vases brisés, soit par la pression du sol, soit par le temps.

26 Septembre; tronçon de sabre, avec boucle de ceinturon, et ardillon; un plat noir, avec petits os d'animaux domestiques et un vase en verre blanc brisé, une pièce de monnaie dans la cavité du crâne, mise probablement dans la bouche du défunt pour son passage sur la barque de Caron; c'était un Dioclétien avec le revers : JOVE TUTELARI... AUG.

3 et 5 Octobre; boucle avec ardillon, vase en verre blanc devenu verdâtre par le temps, mais bien conservé, médaille fruste; c'était un Licinius avec revers : JOVI CONSERVATORI.

16 Octobre; médaille en bronze de Constantin le Grand, sous la tête du squelette; deux vases en morceaux.

17 Octobre; dans la partie plus éloignée du cimetière, au levant, les sépultures regardent le soleil levant; cette partie paraît plus moderne. On a reporté le travail des fouilles plus au levant, environ à 100 mètres de distance des dernières, et les ouvriers rencontrent un ossuaire, où l'on avait réuni les ossements de plusieurs sépultures fouillées. Dans cette partie on remarque des traces évidentes d'incendie,

indiquées par la présence de pierres rougies, calcinées par le feu. Dans une nouvelle sépulture, on a découvert, cinq vases, dont deux petites cruches, et trois plats bien endommagés, contenant des os d'animaux domestiques. On se croirait transporté dans un autre cimetière, les sépultures sont placées plus bas et contiennent des vases de modèles différents. On rencontre des sépultures de soldats, avec leurs armes, et leurs attributions, ici, des sépultures plus riches, là les tombeaux en pierre. On dirait les derniers temps de l'occupation Romaine et la décadence du grand Empire.

27 Octobre; trois vases dont deux assez bien conservés. Dans une sépulture de soldat, boucle de ceinturon avec son ardillon, puis une petite burette et une médaille, la seule en argent trouvée jusqu'ici, de petit module, portant à l'exergue les lettres D. N. JUSTINVS; la tête est à droite. Au revers: ATHALARICVS RIX, en trois lignes, au centre d'une couronne. Dans une autre, trois anneaux de ceinture, deux plaques avec quatre boutons en cuivre, trois médailles gauloises, puis une pointe de flèche en silex dentelé.

14 Novembre; vase de forme non encore rencontrée bien conservé; et dans une autre fosse, un autre petit vase.

20 Novembre; tombeau en pierre non encore fouillé, dont il est fait mention plus haut, et dont les produits sont chez M. Daval à Saint-Dizier.

21 Novembre; sépulture de femme; ciseau d'ouvrière, ayant la forme des tondeuses actuelles; plaque de ceinture. Le même jour, on a recueilli une bouteille à long col, unie, un vase en verre blanc, belle forme, mais brisé sur place, deux agrafes pour retenir les courroies de la chaussure.



5 Février 1884; une bague portant une croix gravée sur le châton avec trois phalanges de la main, dans l'une des quelles était encore passée la bague; je possède cet objet, ainsi que les phalanges, un collier en grains d'ambre et en terre cuite ornementée et encore un autre collier d'enfant à petits grains bleus et rouges.

6 Février; fer de lance avec bois durci dans la douille par l'oxide de fer, anneau de ceinture. Dans une fosse d'enfant, un petit couteau, et plaque de ceinture.

8 Février; fer de lance, coutelas, vase en terre blanche, défense de sanglier.

11 Février; clef romaine, agrafes pour chaussures, une fibule, beau fer de lance, un coutelas, cinq médailles, moyen bronze dont deux gauloises *Lingones*, et *Catalauni*, un Constantin le Grand, un autre Constantin, un Décence, portant au revers le monogramme du Christ, un débris de statue.

13 Février; deux plaques rondes de ceinturon, un poignard, un silex taillé en pointe de flèche.

14 Février; tombeau en pierre, plaque de métal avec sept croix gravées, pierre tronquée représentant un faisceau de flammes, hachette de belle forme, faisant partie de la collection de M. l'abbé Fourot.

25 Février; fer de lance plus large que les trois autres précédents, vase en verre blanc, avec filet bien conservé, hachette à forme droite, deux petits vases.

21 Février; un collier composé d'une vingtaine de grains, et un petit vase.

Après le 25 février, le sol a été rétabli en état de culture, et depuis cette époque, les fouilles ont été suspendues.



A l'exception d'une dizaine de vases bien conservés, de quelques objets antiques dont je suis possesseur, en souvenir de nos trouvailles, tout le reste a été mis à la disposition de M. le Préfet pour le Conseil général.

J'exprime ici le regret de n'avoir pas eu plus tôt l'idée de dessiner les divers objets trouvés dans ce cimetière, comme je le fais maintenant, et le ferai à l'avenir, si je préside encore à de nouvelles recherches; j'aurais aujourd'hui une reproduction, bien imparfaite sans doute des objets recueillis, mais en rappelant le souvenir. L'étendue de ce cimetière, non encore entièrement fouillé, la variété des monuments et des objets découverts, sa richesse présumable, lors de son existence et avant toute spoliation, donnent une grande idée de l'importance ancienne de cette station, avant et surtout pendant le temps de l'occupation Romaine.

10 Juillet, 1884.

P. F. GELIN,

Curé de Fontaines,

Membre correspondant de la Société  
historique et archéologique de  
Langres.

---